

### RELEVÉ RÉEL DES COMPTEURS 2020

Suite au COVID-19, et à l'interdiction de relever les compteurs en avril, nous vous informons, que le relevé annuel des compteurs d'eau sera effectué par les agents du Syndicat :

**LA CHAUSSÉE : Du LUNDI 7 au VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020**

**GILLES : Du LUNDI 7 au VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020**

**OULINS : Du LUNDI 14 au VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020**

**GUAINVILLE : Du LUNDI 14 au VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020**

**ROUVRES : Du LUNDI 21 au VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

**LE MESNIL-SIMON : Du LUNDI 21 au VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

**BONCOURT : Du LUNDI 28 SEPTEMBRE au VENDREDI 2 OCTOBRE 2020**

**MONDREVILLE : Du LUNDI 28 SEPTEMBRE au VENDREDI 2 OCTOBRE 2020**

Lors du passage des agents, vos **regards compteur devront être accessibles, ouverts et nettoyés.**

Nous vous rappelons qu'en application du règlement Syndical et de la délibération votée par les membres du Comité Syndical le 9 décembre 2002, « **les conséquences de la négligence de l'abonné quant à l'accessibilité et au nettoyage de chaque regard compteur seront facturées** ».

**RAPPEL : Vigilance fuite ! Il est de votre responsabilité de vérifier votre compteur d'eau chaque mois.**

**Les compteurs d'eau doivent OBLIGATOIREMENT être relevés et contrôlés par les agents du Syndicat des Eaux durant cette période.**

En cas d'impossibilité de votre présence durant la période des relevés, nous vous serions obligé de bien vouloir **prendre rendez-vous avec nos services 10 JOURS avant les relevés au : 02.37.64.52.37.**

Certain de votre compréhension,

P/ Le Président,  
L'Adjoint Administratif